



CSE ordinaire du 27 Février 2025

Explication de vote Contre le projet d'évolution de l'accompagnement intensif

Le projet d'évolution de l'accompagnement intensif a été présenté avec des objectifs visant à améliorer l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Cependant, après une analyse approfondie des documents, plusieurs points soulèvent des préoccupations qui justifient un vote contre ce projet.

- Le document présente une synthèse des besoins et des ressources, mais il manque des détails cruciaux. L'absence d'informations claires sur les actions à entreprendre et les responsabilités associées crée une incertitude qui pourrait nuire à la mise en œuvre efficace du projet. Sans une compréhension précise des attentes, il est difficile de garantir que les besoins des demandeurs d'emploi seront réellement pris en compte.
- La bonne réalisation de nos missions dépend de notre capacité à répondre efficacement aux sollicitations des usagers et à maintenir des standards de qualité, ce qui est actuellement compromis par le manque de personnel pour mettre en place cet accompagnement.

Ce projet tel que prévu comporte, faute de la ressource humaine suffisante, les risques suivants :

- Une insatisfaction du public laissé de fait « en jachère » du fait de la hausse mécanique des portefeuilles suivi et guidé,
- Une dégradation de l'image de France Travail,
- Des impacts sur la QVT des conseillers mais également sur celle des managers compte tenu des objectifs attendus.

Pour toutes ces raisons, nous votons contre ce projet.

Les élues, élus et RS de la CFE-CGC Région Corse